



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Préfecture de la Région Champagne Ardenne
Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de
la Forêt

Service Régional de l'Alimentation
Chargé de la Protection des Végétaux
37 Avenue Hoche
CS 30004
51686 REIMS Cedex 2

à

ISOPAC
Route de Philippeville

08600 GIVET

Dossier suivi par : Olivier Depaix
olivier.depaix@agriculture.gouv.fr
Tél. : 03.26.97.32.00

à Reims le 12 avril 2012

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE OFFICIEL DU CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE
NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

PROGRAMME DE CONFORMITÉ PHYTOSANITAIRE DES EMBALLAGES EN BOIS DESTINÉS À L'EXPORTATION

ATTESTATION 2012

Conformément à l'article L 251-12 du Code rural, au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation le Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Pêche, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, Service Régional de l'Alimentation chargé de la Protection des Végétaux délivre à :

ISOPAC

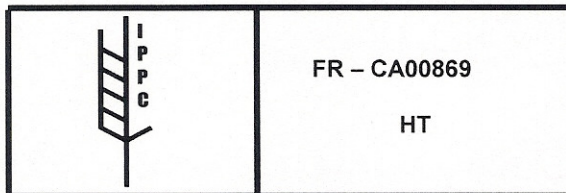
représenté par **Mr Frédéric FRANCOIS**

le numéro d'enregistrement : « **CA00869** »

Ce numéro est permanent, sauf changement important. Il est à inscrire après traitement sur tous les emballages en bois utilisés dans le cadre des exportations.

Conformément au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation (NIMP15), le marquage de l'entreprise est le suivant :

Traitement à la chaleur



Pour le Chef du Service Régional de l'Alimentation


Nathalie WILBERT